

Le Permis de Former Recyclage

Le Permis de Former :

Afin d'encadrer et d'intégrer correctement un stagiaire ou un apprenti, il est indispensable de maîtriser les étapes de la progression pédagogique, comment fixer un objectif et donner du feedback.

Le « permis de former initial » est valable pour 4 ans. Avant la date d'échéance, il faut réactualiser ses compétences.

La formation « Permis de Former recyclage » est un programme intensif d'une journée de 7 heures conçu pour les tuteurs et maîtres d'apprentissage du secteur HCR souhaitant renouveler leur qualification obligatoire.



Objectifs

- Mettre à jour ses connaissances sur l'accompagnement des alternants
- Comprendre les enjeux du tutorat et organiser le parcours de l'alternant (accueil, activités, suivi)
- Collaborer avec le centre de formation et évaluer les progrès de l'apprenant
- Maîtriser le cadre juridique des contrats d'alternance (statut, durée, réglementation spécifique au secteur HCR)

Bloc de compétences

Bloc 1 : Rôle et missions de la fonction de tuteur, Maître d'apprentissage dans le cadre des contrats en alternance

Mise à jour sur :

- Les conditions d'une intégration professionnelles réussie,
- Les principes d'organisation et de réalisation du parcours de formation professionnelle de l'alternant en situation de travail (transmission et évaluation des compétences),
- Les règles légales et conventionnelles régissant les contrats de formation en alternance dans le secteur des HCR.

Objectif : mettre à jour les connaissances acquises

Comprendre les enjeux du tutorat :

- Une relation pédagogique pour former efficacement dès la phase d'accueil,
- Etablir un programme de travail en concertation avec le centre de formation,
- Organiser les activités de l'alternant,
- Aider l'alternant à l'exécution de son travail,
- Suivre la réalisation du travail,
- Evaluer les résultats et mesurer les progrès de l'alternant,

Les contrats en alternance dans le secteur des HCR :

- Le cadre juridique, le contrat de travail, le statut du salarié,
- Forme et durée des contrats,
- Réglementation et durée de formation.

Objectif : évaluation et préconisation (2h)

Les Tuteurs et Maîtres d'apprentissage contribueront à l'amélioration du dispositif grâce aux expériences acquises lors de l'accompagnement des contrats précédents. Ces éléments qualitatifs collectés par le centre de formation seront transmis à CERTIDEV.

Méthodes pédagogiques

Echanges d'expériences • Brainstorming sur les qualités du tutorat • Jeux de rôles • Apports théoriques • Exercices d'application et corrections • Mises en situation • Quizz

Public concerné et modalités d'accès

Cette formation s'adresse à toute personne ayant suivi la formation initiale « Permis de former initial » depuis plus de 4 ans.

Le tuteur peut être le chef d'entreprise ou un salarié qualifié, expérimenté et volontaire : il accueille, informe et guide les nouveaux embauchés, organise leurs activités dans l'entreprise, favorise l'acquisition des savoir-faire professionnels, assure le suivi de la formation et participe aux évaluations, en relation avec l'organisme de formation.

Prérequis :

- Être détenteur d'un Permis de Former depuis 4 ans
- Maîtrise de l'outil informatique et bureautique
- Maîtrise de la langue française.

Durée de la formation

7 heures en présentiel sur 1 jour.



Lieux de la formation

A définir

Délai d'accès à la formation

4 mois

Evaluations

A l'entrée en formation: vérification des pré-requis, test de positionnement
A l'issue de la formation: Évaluation des connaissances/compétences, permettant de mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, sous forme de :

- Test de fin de formation,
- Questionnement oral par le formateur,
- Mises en situation professionnelles analysées par le formateur.

Modalités d'évaluation de l'appréciation des stagiaires en fin de formation : Questionnaire de satisfaction.

Accessibilité PMR

Adaptation en fonction du handicap
Référent handicap : 04 89 110 114

Certification

La formation sera enregistrée auprès de Certidev et le certificat délivré permettra d'encadrer des stagiaires dans le milieu de l'HCR.

Tarif

Selon financement OPCO

Contact

04 12 28 03 92
contact@astoria-academie.com

Indicateurs

Les indicateurs complets sont accessibles sur www.inserjeunes.education.gouv.fr

Taux de réussite
99,6%

Taux de satisfaction
99%

Taux d'interruption en
cours de formation
1,5%